Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Direction Générale de l'enseignement et de la recherche

Sous-direction de la recherche, de l'innovation, du développement et de la coopération internationale

Bureau de la mission de l'enseignement agricole pour l'animation et le développement des territoires (BADT)
Adresse :1 ter avenue de Lovendal 75007 Paris SP 07

Suivi par : Pascal Faucompré

Tél : 01 49 55 52 82
pascal.faucompre@educagri.fr

Ministère éducation nationale

Direction Générale de l'enseignement scolaire

Sous-direction de l'orientation, de l'adaptation scolaire et des actions éducatives

Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives

Adresse : 110 rue de Grenelle 75357 paris SP 07

Suivi par : Joëlle Billon-Galliot

Tél : 01 55 55 12 65
joelle.galliot@education.gouv.fr

CIRCULAIRE
DGER/SDRIDCI/C2007-2018
Date: 23 novembre 2007

Date de mise en application : -
Annule et remplace : -
Date limite de réponse : -
Nombre d'annexe : 0
Degré et période de confidentialité : -

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Cf liste des destinataires

Objet : 13ème semaine de la langue française (14-24 mars 2008)

Bases juridiques:

Résumé : participation des élèves de l'enseignement agricole à la semaine de la francophonie initiée par le ministère de la culture et de la communication et de l'opération « les mots de la rencontre » proposée par le ministère de l'éducation nationale

Mots-clés : langue française

Destinataires	
Pour exécution : - directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Services régionaux de l'enseignement agricole - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux de l'enseignement agricole - Union nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédération d'associations des parents de l'enseignement agricole public

13ème semaine de la langue française
(14-24 mars 2008)
concours : les mots de la rencontre

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie; aux directions régionales de l'agriculture et de la forêt au directeur de l'académie de Paris ; aux services régionaux de la formation et de développement, aux inspectrices et inspecteurs d'académie, aux inspecteurs de l'enseignement agricole, aux directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux de lettres ; aux délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle ; aux délégué(e)s académiques aux relations internationales et à la coopération ; aux chargés de mission académiques et coordinateurs départementaux "maîtrise de la langue"

Premier pilier du socle commun de connaissances et de compétences, la maîtrise de la langue est au cœur des missions de l'Ecole de la République. Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences.
C'est pourquoi dans ses usages oraux et écrits, la maîtrise de la langue française est la première des priorités de l'École. Elle concerne l'ensemble des activités des élèves : les enseignements disciplinaires et les dispositifs transversaux, les actions éducatives proposées dans le cadre des projets de classe, d'école ou d'établissement ou encore les activités péri et post scolaires conduites en partenariat (dans le cadre des Contrats éducatifs locaux ou des dispositifs de réussite éducative notamment), tout comme l'accompagnement éducatif défini par la circulaire du 13 juillet 2007.

13e Semaine de la langue française

La treizième "Semaine de la langue française" se déroulera du 14 au 24 mars 2008.
Organisée par la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat notamment avec le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Affaires Etrangères et Européennes et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, La Semaine de la langue française offre chaque année, l'occasion de sensibiliser un large public aux enjeux liés à la maîtrise de la langue. Cette semaine vise à renforcer, fédérer et valoriser un large éventail d'initiatives en direction des publics scolaires.
Pour l'édition 2008, les dix mots retenus qui serviront de fil conducteur aux manifestations et permettront au talent de chacun de s'exercer sont : **« apprivoiser, boussole, jubilatoire, palabre, passerelle, rhizome, s'attabler, tact, toi, visage ».** Sous le thème de la rencontre, ils illustrent les possibilités de tisser des relations entre les personnes, les pays, les cultures, les arts etc.
Ces « mots de la rencontre » éveilleront la curiosité de chacun, et en particulier des élèves, et déclencheront une démarche active de recherche, de découverte et de créativité à l'égard du vocabulaire.

Un site internet "http://www.semainelf.culture.fr" présentera l'ensemble des manifestations organisées à l'occasion de la Semaine. Il proposera également des animations autour des dix mots (ateliers d'écriture, jeux de mots, informations générales sur la thématique...). Les divers correspondants académiques concernés trouveront un relais actif auprès des directions régionales des affaires culturelles qui pourront notamment leur fournir le matériel de la campagne précitée (plaquettes, affiches, fiches étymologiques, historiques et ludiques sur les dix mots).

Tous les enseignants sont invités à se saisir de cette mise en scène de la langue, outil par excellence du lien social, pour proposer aux élèves diverses activités qui encourageront la créativité : activités orales (contes, chansons, mises en voix, etc.), activités écrites (poèmes, nouvelles, essais, correspondances, scénarios, récits de vie, etc.).

- « Les mots de la rencontre », opération primée

Une opération primée, en partenariat entre la DGLFLF du ministère de la Culture et de la Communication, l'Inspection générale (IGEN) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche est organisée pour la deuxième année consécutive à l'intention des élèves des collèges, des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels. Elle propose de les inviter à réaliser une production littéraire et/ou artistique, collective, à partir des dix mots. Pour les établissements de l'Éducation nationale, à l'initiative des professeurs de lettres qui pourront être secondés par des collègues d'autres disciplines, sous l'impulsion des IA-IPR de lettres en lien avec les délégué(e)s académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle, les productions seront conçues en classe entre octobre 2007 et début février 2008. Pour les établissements de l'enseignement agricole, les productions seront à l'initiative des enseignants de lettres et d'éducation socioculturelle dans le cadre des actions culturelles de l'établissement.
Les réalisations seront adressées au comité de pilotage : **Opération « Les mots de la rencontre » - CDDP de Maine-et-Loire – 14, rue Anne Frank – 49043 Angers CEDEX, avant le mercredi 6 février 2008,** le cachet de la Poste faisant foi.

A partir des dix mots de la rencontre, l'appropriation par les enseignants sera libre : écritures brèves ou longues, références à différents domaines d'expression artistique (littéraire, pictural, musical, cinématographique), recherches lexicales autour des mots (étymologie, évolution sémantique, famille linguistique, associations de mots), récits, nouvelles, poèmes, dossiers, montages de textes, panneaux illustrés, enregistrements audio ou vidéo, jeux de mots et d'esprit, séries de mots etc.
Il est demandé que la production soit présentée sur support papier au format maximum 65 X 50 cm, dit « format raisin » (plusieurs feuillets possibles) ou sous forme de fichiers informatiques enregistrés sur Cédérom (esquisse de sites Internet, de collections, de séries etc.) et qu'elle soit collective et envoyée dans les délais indiqués. Les réalisations ne seront pas retournées, il convient de prévoir des copies pour l'établissement.

Toutes les passerelles interdisciplinaires seront les bienvenues et on exploitera l'ensemble des dispositifs transversaux tels que les itinéraires de découvertes, les classes à PAC ou les travaux personnels encadrés, les projets d'utilité sociale et d'initiative et

de communication pour l'enseignement agricole. On fera également appel aux ressources dans et hors l'établissement : CDI, cartes de ressources du réseau SCEREN-CNDP, bibliothèques publiques, médiathèques, sites, musées, etc.

Les productions réalisées par les élèves seront examinées par un jury et les plus remarquables seront récompensées en mars 2008, lors d'une cérémonie qui constituera l'une des manifestations de la Semaine de la langue française.
Pour plus d'information, on se reportera au règlement publié sur les sites Eduscol, Educnet et sur le site de la Semaine de la langue française (voir adresses ci-dessous).

Sites ressources au sujet de la langue française :

- le site de la délégation générale à la langue française et aux langues de France : http://www.dglflf.culture.gouv.fr
- le site de la semaine de la langue française : http://www.semainelf.culture.fr
- le site de la Fédération internationale des professeurs de français (http://www.fipf.org), qui offre la possibilité de correspondances et d'échanges avec des classes de français à l'étranger ;
- le site de la Fédération internationale des professeurs de français et du Centre International d'Etudes Pédagogiques : http://www.franc-parler.org
- l'espace « Présence de la littérature » sur le site du Sceren/Cndp : http://www.artsculture.education.fr/presence_litterature/default.asp
- le site Educnet : http://www2.educnet.education.fr/lettres/
- Le site Eduscol : http://www.eduscol.fr
- le site de « l'Ecole des lettres » : http://www.ecoledeslettres.fr/index.htm
- le site de la revue "le français dans le monde" : http://www.fdlm.org
- le site de l'organisation internationale de la francophonie : http://20mars.francophonie.org

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Louis Nembrini

Pour le ministre de l'Agriculture et de la Pêche
et par délégation
Le directeur général de l'enseignement et de le recherche

Jean-Louis Buër